

AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE L'ESCALE SUR LA COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-BOURNAY



DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE

JUILLET 2023

LISTE DES PIÈCES

1 – NOTICE EXPLICATIVE

2 – PLAN PARCELLAIRE

3 – ETAT PARCELLAIRE

AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE L'ESCALE SUR LA COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE



1 – NOTICE PARCELLAIRE

SOMMAIRE

NOTICE PARCELLAIRE	3
INTRODUCTION.....	3
1 OBJET DE L'ENQUETE PARCELLAIRE	3
2 DEROULEMENT DE L'ENQUETE PARCELLAIRE.....	3
2.1 Composition du dossier d'enquête parcellaire	3
2.2 Antérieurement à l'enquête parcellaire	4
2.3 Pendant l'enquête parcellaire	4
2.4 A l'issue de l'enquête parcellaire	4
3 SYNTHESE DES EMPRISES DE L'ENQUETE PARCELLAIRE.....	4

NOTICE PARCELLAIRE

INTRODUCTION

La présente enquête publique porte sur le projet de création du carrefour giratoire de l'Escale en remplacement du carrefour actuel entre la RD502, la RD518 et la voie communale Pasteur par un carrefour giratoire. Il est porté par le Département de l'Isère.

Ce projet d'aménagement fait, par ailleurs, l'objet d'une enquête préalable à sa déclaration d'utilité publique afin de permettre l'expropriation des emprises nécessaires. L'enquête parcellaire sera menée conjointement à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Le projet nécessitera des acquisitions foncières par recours à des négociations amiables ou à l'expropriation, dans la mesure où le Département de l'Isère, porteuse du projet, n'est pas propriétaire de l'ensemble des terrains couverts par l'emprise des aménagements qui s'inscrivent sur des terrains privés et publics sur la commune de Saint-Jean-de-Bournay.

1 OBJET DE L'ENQUETE PARCELLAIRE

L'enquête parcellaire, qui se déroule en mairie de Saint-Jean-de-Bournay, porte sur les emprises exactes du projet et l'identification des propriétaires des parcelles concernées en tout ou partie.

L'enquête parcellaire permet de :

- vérifier l'identité des propriétaires et des titulaires de droits réels et autres intéressés (non titrés aux hypothèques) directement concernés par ces acquisitions ;
- prendre connaissance des limites d'emprise du projet et de connaître les surfaces à acquérir dans chacune des parcelles les concernant ;
- laisser les propriétaires et ayants-droit d'exprimer leurs observations quant à la superficie des emprises expropriées et à faire valoir leurs droits.

2 DEROULEMENT DE L'ENQUETE PARCELLAIRE

2.1 COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE

Conformément à l'article R.131-3 du code de l'expropriation, le dossier d'enquête parcellaire comprend :

- un plan parcellaire sur fond cadastral sur lequel est reportée l'emprise. Ce plan sur fond cadastral permet de déterminer la consistance de la parcelle, bâtie ou non, à acquérir en totalité ou partiellement pour chaque propriétaire concerné.
- un état parcellaire comprenant la liste des propriétaires et les surfaces de terrain à acquérir parcelle par parcelle. La recherche des propriétaires réels a été effectuée avec les origines de propriété connues par l'expropriant au jour de l'ouverture de la présente enquête.

Dans cet état parcellaire chaque îlot de propriété (au sens de l'ensemble des parcelles appartenant à un même propriétaire) identifié par l'expropriant s'est vu attribué un numéro de terrier reporté sur le plan parcellaire.

2.2 ANTERIEUREMENT A L'ENQUETE PARCELLAIRE

Concernant l'enquête parcellaire, s'ajoutent aux mesures de publicité (affichage et publication) de l'avis d'ouverture d'enquête, les dispositions suivantes :

Préalablement à l'ouverture de l'enquête et conformément à l'article R.131-6 du code de l'expropriation, « *Notification individuelle du dépôt du dossier à la mairie est faite par l'expropriant, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, aux propriétaires figurant sur la liste établie conformément à l'article R.131-3, lorsque leur domicile est connu d'après les renseignements recueillis par l'expropriant ou à leurs mandataires, gérants, administrateurs ou syndics.*

En cas de domicile inconnu, la notification est faite en double copie au maire, qui en fait afficher une, et, le cas échéant, aux locataires et aux preneurs à bail rural. »

2.3 PENDANT L'ENQUETE PARCELLAIRE

Pendant toute la durée de l'enquête parcellaire, les intéressés pourront consulter les pièces du dossier d'enquête et consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, en mairie de Saint-Jean-de-Bournay, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, ou adresser leurs observations par écrit au commissaire-enquêteur ou au président de la commission d'enquête.

Le commissaire enquêteur assurera également des permanences en mairie de Saint-Jean-de-Bournay, afin de recevoir le public, d'échanger avec lui sur le projet et de recevoir ses observations écrites et orales.

2.4 A L'ISSUE DE L'ENQUETE PARCELLAIRE

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête établira un rapport unique relatant le déroulement de l'enquête et consignera séparément ses conclusions motivées au titre de chacune des enquêtes initialement requises, en précisant si elles sont favorables, favorables avec réserves ou recommandations, ou défavorables au projet.

Plus particulièrement pour l'enquête parcellaire, le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête émettra son avis motivé sur l'emprise du projet.

Le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête transmettra alors l'ensemble du dossier au Préfet qui, au vu du rapport et des conclusions, prendra la décision, après avoir pris son arrêté de déclaration d'utilité publique sur le projet, de déclarer cessibles les propriétés ou partie de propriétés dont la cession est nécessaire à l'opération projetée.

Cet arrêté de cessibilité permettra ensuite d'obtenir du juge de l'expropriation, une ordonnance d'expropriation qui entraînera le transfert de propriété des parcelles figurant dans l'arrêté de cessibilité au profit du Département de l'Isère.

3 SYNTHÈSE DES EMPRISES DE L'ENQUETE PARCELLAIRE

L'emprise du périmètre de DUP représente 2 171 m² appartenant à des propriétaires privés et restant à acquérir par le Département de l'Isère.

AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE L'ESCALE SUR LA COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE



2 – PLAN PARCELLAIRE

CARREFOUR ESCALE

Dossier d'enquete parcellaire

Plan parcellaire

Pôle santé "Les Physalis" Siège social
24, rue de la Cressonnière 20, rue Paul Helbronner
38210 Tullins 38100 Grenoble
Tél : 04 76 07 27 60 Tél : 04 76 40 17 84
tullins@agate-ge.fr contact@agate-ge.fr

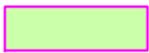


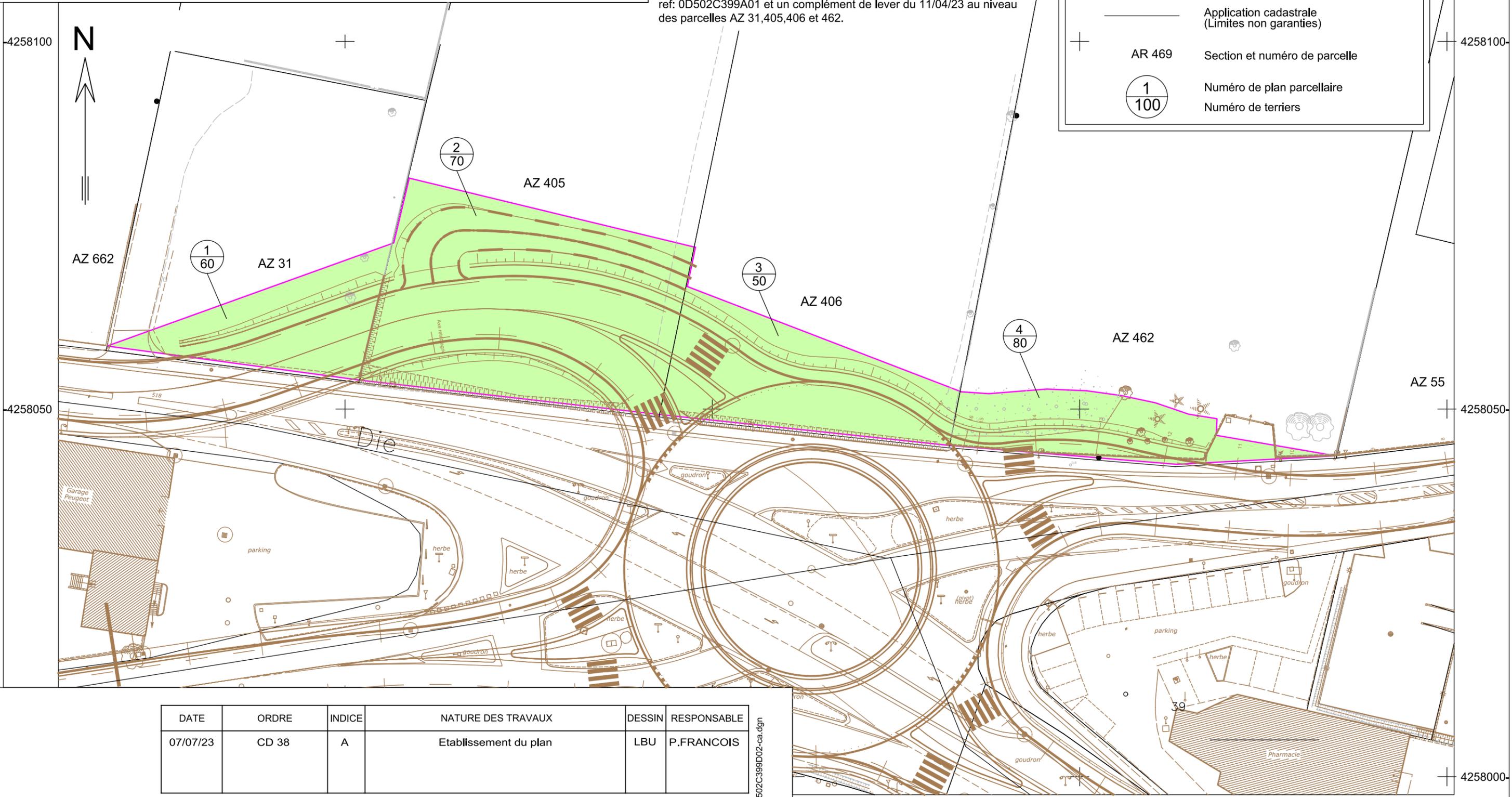
PLANCHE 1

Nota : Les limites foncières résultent d'une application cadastrale réalisée sans enquête.
Elles n'ont qu'une valeur indicative et ne sont pas opposables aux riverains en l'absence de bornage contradictoire.

Fond de plan :
- En marron plan projet établie par le département de l'Isère
Réf: AVP Carrefour giratoire RG25 sans BC_roland1_indA avec ass_v10a_emprises suppl
- En gris plan topographique établie par le cabinet Agate le 23/03/21
ref: 0D502C399A01 et un complément de lever du 11/04/23 au niveau des parcelles AZ 31,405,406 et 462.

LEGENDE DU PLAN

-  Périmètre de l'enquête parcellaire
-  Application cadastrale (Limites non garanties)
-  AR 469 Section et numéro de parcelle
-  Numéro de plan parcellaire
Numéro de terriers



DATE	ORDRE	INDICE	NATURE DES TRAVAUX	DESSIN	RESPONSABLE
07/07/23	CD 38	A	Etablissement du plan	LBU	P.FRANCOIS

Echelle : 1/500

Numéro de dossier
0D502C399D02

Réf fichier : 0D502C399D02-ca.dgn

AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE L'ESCALE SUR LA COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE



3 – ETAT PARCELLAIRE

DEPARTEMENT : ISERE (38)

COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-BOURNAY (38399)

AMENAGEMENT CARREFOUR DE L'ESCALE RD502 ET RD518 - ENQUETE PARCELLAIRE

ETAT PARCELLAIRE

1 - AMENAGEMENT CARREFOUR DE L'ESCALE RD502 ET RD518 - ENQUETE PARCELLAIRE

Référence : 0D502C399C02

Exploitation du 07/07/2023

SETIS - Groupe Degaud - Grenoble

RENSEIGNEMENTS TIRES DU SERVEUR PROFESSIONNEL DE DONNEES CADASTRALES

N° COMPTE - PROPRIETAIRE INSCRIT	TERRIER	50
----------------------------------	---------	----

B00001

1 (Propriétaire)

Madame BEAU Audrey

Jeanne Claire, 291 Chemin de Bas, 38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY, né(e) le 14/05/1983 à BRON(69500)

N° Parc	Section	N° Cad	Lot	Voie ou lieu-dit	Contenance (m ²)	Nature Culture	Emprises (m ²)		Reliquats (m ²)		Culture réelle	Expl.	Observations
							N°	Surface	N°	Surface			
3	AZ	406		BAS	5 893	TERRE S		497		5 396			
Surfaces Totales					5 893			497		5 396			

PROPRIETAIRE(S) REEL(S)

1 (Propriétaire)

Madame BEAU Audrey

Jeanne Claire, (profession inconnue), demeurant 291 Chemin de Bas, 38440, SAINT-JEAN-DE-BOURNAY, né(e) le 14/05/1983 à BRON(69500)

ORIGINE(S) DE PROPRIETE**Parcelle(s) AZ406**

- Donation Partage en date du 28/10/2013, dressé(e) par maître(s) GIROD, notaire(s) à LYON, Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de VIENNE, le 27/11/2013, volume 2013P, n°7069, (Réf. SPF: 3804P05 2013P 7069).

RENSEIGNEMENTS TIRES DU SERVEUR PROFESSIONNEL DE DONNEES CADASTRALES

N° COMPTE - PROPRIETAIRE INSCRIT

TERRIER 60

M00001

1 (Usufruitier(e))

Madame PONTE Lucienne

Rose, Epouse MASSAT, 74 Route de Lyon, 38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY, né(e) le 22/08/1987 à VIENNE(38200)

2 (Nu(e)-propriétaire)

Monsieur MASSAT Didier

André, 400 Avenue des Cigales, 26450 CLEON-D ANDRAN, né(e) le 29/09/1970 à VIENNE(38200)

N° Parc	Section	N° Cad	Lot	Voie ou lieu-dit	Contenance (m ²)	Nature Culture	Emprises (m ²)		Reliquats (m ²)		Culture réelle	Expl.	Observations
							N°	Surface	N°	Surface			
1	AZ	31		BAS	2 492	TERRE S		329		2 163			
Surfaces Totales					2 492			329		2 163			

PROPRIETAIRE(S) REEL(S)

1 (Usufruitier(e))

Madame PONTE Lucienne

Rose, (profession inconnue), Epouse MASSAT Fernand, marié(e) le 14/10/1961 à SAINT-JEAN-DE-BOURNAY, demeurant 74 Route de Lyon, 38440, SAINT-JEAN-DE-BOURNAY, né(e) le 22/08/1987 à VIENNE(38200)

2 (Nu(e)-propriétaire)

Monsieur MASSAT Didier

André, (profession inconnue), Epoux VIDAU Nadine, marié(e) le 19/07/2003 à SAINT-JEAN-DE-BOURNAY, demeurant 400 Avenue des Cigales, 26450, CLEON-D ANDRAN, né(e) le 29/09/1970 à VIENNE(38200)

ORIGINE(S) DE PROPRIETE**Parcelle(s) AZ31**

- Acquisition par Madame PONTE et son défunt époux en date du 09/08/1967, dressé(e) par maître(s) CHAIZE, Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de VIENNE, le 22/07/1967, volume 5225, n°13.

- Donation Partage en date du 10/07/1997, dressé(e) par maître(s) TRESSE, notaire(s) à CHATONNAY, Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de VIENNE, le 08/09/1997, volume 97P, n°5308, Extinction de l'usufruit au profit de Monsieur MASSAT Fernand, suivant son décès en date du 19/05/2018 à VIENNE (38)..

RENSEIGNEMENTS TIRES DU SERVEUR PROFESSIONNEL DE DONNEES CADASTRALES

N° COMPTE - PROPRIETAIRE INSCRIT

TERRIER 70

M00002

1 (Prop/indivis)

Madame MERCIER Marguerite

Christiane, Marco Polo Caralevvle B, Etage 2, 312 Boulevard Ecureuil, 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE, né(e) le 15/07/1938 à ALGERIE(99000)

N° Parc	Section	N° Cad	Lot	Voie ou lieu-dit	Contenance (m²)	Nature Culture	Emprises (m²)		Reliquats (m²)		Culture réelle	Expl.	Observations
							N°	Surface	N°	Surface			
2	AZ	405		BAS	5 881	TERRE		1 029		4 852			Mme MERCIER est décédée en 2013, succession non régularisée
Surfaces Totales					5 881			1 029		4 852			

PROPRIETAIRE(S) REEL(S)

1 (Nu(e)-propriétaire)

Madame MERCIER Marguerite

Christiane, (retraîtée), demeurant Marco Polo Caravelle B, Etage 2, 312 Boulevard Ecureuil, 06210, MANDELIEU-LA-NAPOULE, né(e) le 15/07/1938 à ALGERIE(99000), décédé(e), le 30/10/2013 à NICE

ORIGINE(S) DE PROPRIETE**Parcelle(s) AZ405**

- Attestation après décès en date du 28/09/1987, dressé(e) par maître(s) CHAIZE, notaire(s) à ST JEAN DE BOURNAY, Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de VIENNE, le 17/11/1987, volume 8984, n°14.

- Donation en date du 06/07/1988, dressé(e) par maître(s) CHAIZE, notaire(s) à ST JEAN DE BOURNAY, Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de VIENNE, le 23/08/1988, volume 9145, n°36, Extinction de l'interdiction d'aliéner et droit de retour au profit de Monsieur MERCIER Clément, suite à son décès en date du 15/03/2000 à Mandelieu La Napoule (06).

RENSEIGNEMENTS TIRES DU SERVEUR PROFESSIONNEL DE DONNEES CADASTRALES

N° COMPTE - PROPRIETAIRE INSCRIT	TERRIER	80
----------------------------------	---------	----

R00001

1 (Propriétaire)

LE ROULEAU DE SAINT JEAN

Représenté par Messieurs VIVIAN, 440 Chemin DE COMBOLLES, 38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY, RC : RCS de Vienne SIREN n°419780564, inscrit le 02/07/1998, Mrs VIVIAN Jean-Pascal, Daniel, Didier et Roger

N° Parc	Section	N° Cad	Lot	Voie ou lieu-dit	Contenance (m²)	Nature Culture	Emprises (m²)		Reliquats (m²)		Culture réelle	Expl.	Observations
							N°	Surface	N°	Surface			
4	AZ	462		BAS	4 722	PRE VER		316		4 406			
Surfaces Totales					4 722			316		4 406			

PROPRIETAIRE(S) REEL(S)

1 (Propriétaire)

LE ROULEAU DE SAINT JEAN

Représenté par Messieurs VIVIAN, demeurant 440 Chemin DE COMBOLLES, 38440, SAINT-JEAN-DE-BOURNAY, RC : RCS de Vienne SIREN n°419780564, inscrit le 02/07/1998, Représenté par Mrs VIVIAN Jean-Pascal, Daniel, Didier et Roger

2 (Co-gérant de la SCI)

Monsieur VIVIAN Jean-Pascal

Co-gérant de la SCI ROULEAU DE SAINT JEAN, demeurant 440 Chemin de Combolles, 38440, SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

3 (Gérant)

Monsieur VIVIAN Daniel

Co-gérant de la SCI ROULEAU DE SAINT JEAN, demeurant 440 Chemin de Combolles, 38440, SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

4 (Gérant)

Monsieur VIVIAN Roger

Co-gérant de la SCI ROULEAU DE SAINT JEAN, demeurant 440 Chemin de Combolles, 38440, SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

5 (Gérant)

Monsieur VIVIAN Didier

Co-gérant de la SCI ROULEAU DE SAINT JEAN, demeurant 440 Chemin de Combolles, 38440, SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

ORIGINE(S) DE PROPRIETE

Parcelle(s) AZ462

- Apport à société en date du 02/07/1998, dressé(e) par maître(s) TROSSEVIN, notaire(s) à GENAS, Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de VIENNE les 05/10/2001 et 03/01/2002, volume 2001P, n°6343, Attestation rectificative du 03.01.2002 par Me LOMBARDO à GENAS, publiée le 03/01/2002, volume 2002P n°18.

Nb Terriers :	4
Nb parcelles :	4
Total Emprises :	2 171

CARREFOUR ESCALE

Dossier d'enquete parcellaire

Plan de division

Pôle santé "Les Physalis"
24, rue de la Cressonnière
38210 Tullins
Tél : 04 76 07 27 60
tullins@agate-ge.fr

Siège social
20, rue Paul Helbronner
38100 Grenoble
Tél : 04 76 40 17 84
contact@agate-ge.fr



PLANCHE 1

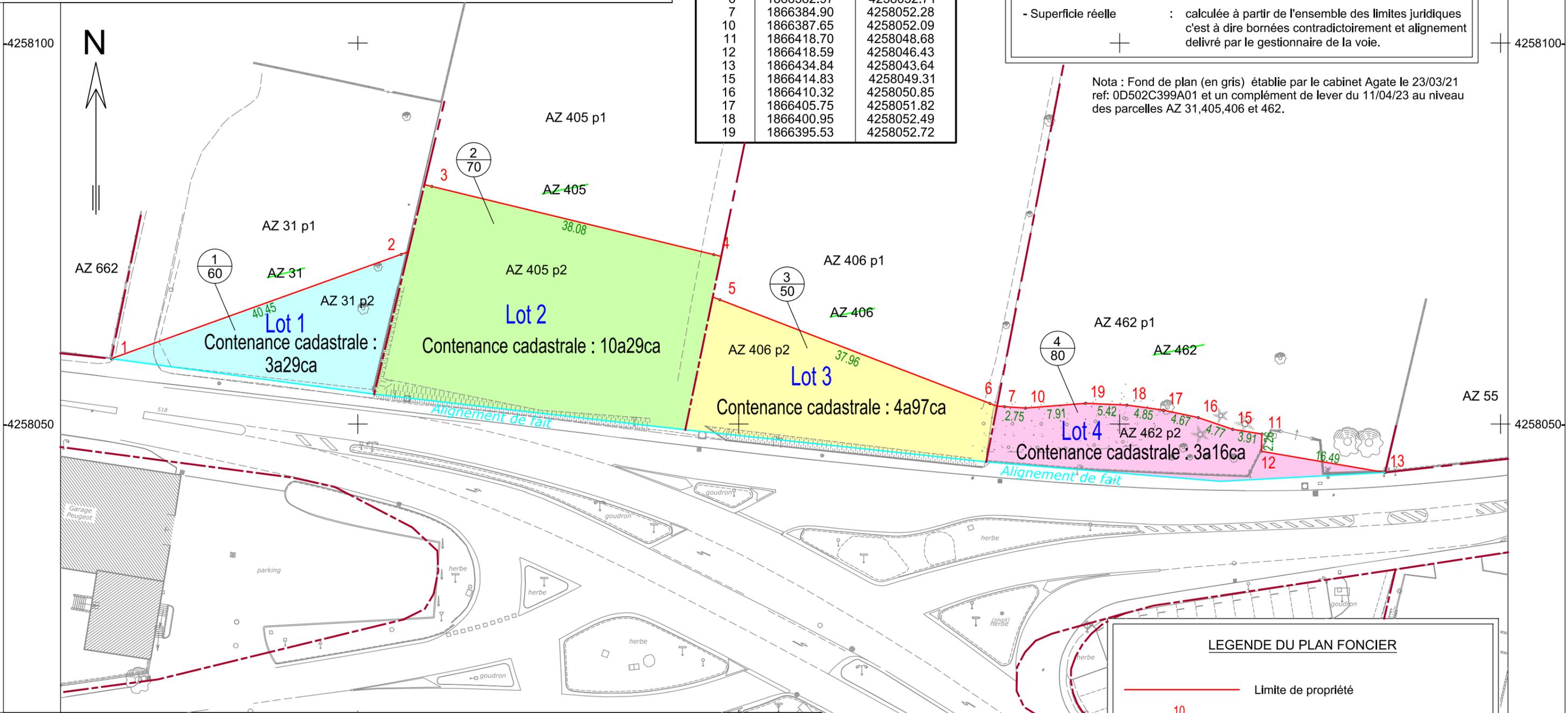
COORDONNEES DES POINTS "LIMITE"

N	X	Y
1	1866267.63	4258058.58
2	1866305.69	4258072.27
3	1866309.72	4258081.18
4	1866346.73	4258072.24
5	1866347.53	4258066.31
6	1866382.97	4258052.71
7	1866384.90	4258052.28
10	1866387.65	4258052.09
11	1866418.70	4258048.68
12	1866418.59	4258046.43
13	1866434.84	4258043.64
15	1866414.83	4258049.31
16	1866410.32	4258050.85
17	1866405.75	4258051.82
18	1866400.95	4258052.49
19	1866395.53	4258052.72

DEFINITIONS DES SURFACES

- Contenance cadastrale : provient de la documentation cadastrale (limites non garanties, donnée approximative).
- Superficie indicative : calculée à partir d'éléments relevés mais n'ayant pas fait l'objet d'une définition juridique des limites.
- Superficie réelle : calculée à partir de l'ensemble des limites juridiques c'est à dire bornées contradictoirement et alignement délivré par le gestionnaire de la voie.

Nota : Fond de plan (en gris) établie par le cabinet Agate le 23/03/21 ref: 0D502C399A01 et un complément de lever du 11/04/23 au niveau des parcelles AZ 31,405,406 et 462.



LEGENDE DU PLAN FONCIER

- Limite de propriété
- Symbole et numéro du point de la limite
- Application des limites cadastrales Limites non garanties
- Section et numéro de parcelle

DATE	ORDRE	INDICE	NATURE DES TRAVAUX	DESSIN	RESPONSABLE
06/07/23	CD 38	A	Etablissement du plan	LBU	P.FRANCOIS

Echelle : 1/500

Numéro de dossier
0D502C399D02

Réf fichier : 0D502C399D02-ca.dgn